Commune de Miserey-Salines

Code INSEE : 25381

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexe

Annexes sanitaires

Approbation du PLU .....30 janvier 2008
Modification n°1 .....22 juillet 2010
Modification n°2 ..... 26 janvier 2011
Modification simplifiée n°1 ..... 06 juillet 2011
Modification simplifiée n°2 .....21 mars 2017
Révision allégée n°1 ..... 21 mars 2017
Modification simplifiée n°3 .....16 décembre 2021
Mise à jour n°1 .....16 juillet 2024

Grand Besançon Métropole
La City – 4 rue Gabriel Plançon – 25043 BESANÇON CEDEX

COMMUNE DE MISEREY-SALINES

Révision du P.O.S.

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES SANITAIRES

Notices Eau potable et Assainissement

Cabinet d'urbanisme Frédéric JAMEY, Ingénieur-Géomètre E.S.G.T. Géomètre-Expert
43, rue du Chasnot 25000 BESANCON – Tél. 03.81.88.60.60 – Fax. 03.81.888.567
E-mail : eurl.fredericjamey@wanadoo.fr

NOTE EXPLICATIVE DES RESEAUX EAUX ET ASSAINISSEMENT POUR LA COMMUNE DE MISEREY SALINES

La commune de Miserey Salines fait partie du Syndicat Intercommunal Auxon Chatillon dont l'exploitation est effectuée par la société SAUR.

Eau potable :

L'eau est prélevée dans la nappe alluviale de l'Ognon par des puits de captage situés sur les communes de Chatillon et Geneuille. Elle est traitée à la station du Marot et refoulée pour la commune de Miserey sur deux réservoirs de 1000 et 2000 m3 situés sur le territoire de la commune.

Seul les quartiers « Orée du bois et Clos des Pins » sont alimentés par le réservoir de Barbizet de 1000 m3 situé sur la commune de Chatillon le Duc ; réservoir également alimenté par la station du Marot.

Eaux usées :

Les effluents sont récupérés par un réseau séparatif sur la quasi totalité de la commune et traités à la station d'épuration d'Auxon Dessous.

Seul les effluents des quartiers « Orée du bois et Clos des Pins » sont traités à la station d'épuration de Besançon.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL AUXON CHATILLON-LE-DUC
LE MAROT / 25870 CHATILLON-LE-DUC / TÉL : 03 81 56 86 50 / FAX : 03 81 56 92 06

REÇU LE 2/04/2007

Châtillon-le-Duc, le 29 mars 2007

REÇU LE
30 MARS 2007
MAIRIE MISEREY SALINES

Monsieur le Maire

En Mairie
25480 MISEREY SALINES

Objet : ***Notice sanitaire PLU***

Monsieur le Maire,

Suite à votre demande du 28 courant, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les informations nécessaires pour la modification de votre PLU, notamment sur les quatre zones 1AU à urbaniser.

« Terre Rouge » :

- Eau potable : extension à prévoir depuis le réseau existant rue de St Etienne, maillage à prévoir également avec la rue des Saulniers. Le réseau à créer devra permettre la défense incendie.
- Eaux usées : extension à prévoir dans la zone à urbaniser avec raccordement sur le collecteur existant en bas de la zone.
- Eaux pluviales* : extension à prévoir dans la zone et rejet dans ruisseau en contrebas de la zone.

« Etouvettes » :

- Eau potable : extension à prévoir depuis le réseau existant rue des Etouvettes, maillage possible avec la rue de la Chapelle. Le réseau à créer devra permettre la défense incendie.
- Eaux usées : extension à prévoir dans la zone à urbaniser avec raccordement sur le collecteur existant rue des Etouvettes.
- Eaux pluviales* : extension à prévoir dans la zone et rejet dans collecteur existant rue des Etouvettes.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL AUXON CHATILLON-LE-DUC
LE MAROT / 25870 CHATILLON-LE-DUC / TÉL : 03 81 56 86 50 / FAX : 03 81 56 92 06

« Rue de la Diligence » :

- Eau potable : extension à prévoir depuis le réseau existant en bas de la rue de la Diligence, création de branchements possible le long de la rue. Le réseau à créer devra permettre la défense incendie.
- Eaux usées : extension à prévoir dans la zone à urbaniser avec raccordement sur le collecteur existant le long de la rue.
- Eaux pluviales* : extension à prévoir dans la zone et rejet dans collecteur en contrebas de la zone.

« Prés Jefsons / Verger » :

- Eau potable : extension à prévoir depuis le réseau existant rue des Vergers, maillage possible avec la rue des Mirabelles. Le réseau à créer devra permettre la défense incendie.
- Eaux usées : extension à prévoir dans la zone à urbaniser avec raccordement sur le collecteur existant en bas de la zone.
- Eaux pluviales* : extension à prévoir dans la zone et rejet dans ruisseau en contrebas de la zone.

* L'ensemble des écoulements d'eaux pluviales de la commune de Miserey Salines se rejettent dans le ruisseau de la vallée qui se perd dans une perte en sortie de village côté Pelousey. Cette perte a une capacité limitée et l'ensemble de la zone en amont inonde lors d'événements pluvieux. Il est donc demandé pour toutes nouvelles constructions une analyse de sol avec essai d'infiltration et en cas d'impossibilité d'infiltration, la pose de cuve de rétention restitution avec débit de fuite à déterminer pour chaque projet.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président,
Jean Dupare

SYNDICAT MIXTE COMMUNAL AUXON CHATILLON LE DUC SIAC à la CARTE

DEPARTEMENT
DU
DOUBS
SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'AUXON-CHATILLON LE DUC
01 | 11/05/2018 | B.BARDIS | Prise en compte des plans | B.MARCHAL | A.BLAISON
02 | 25/10/2018 | B.BARDIS | Prise en compte des plans | B.MARCHAL | A.BLAISON
03 | 29/09/2021 | D.PALLARES | Prise en compte des plans | B.MARCHAL | P.CHATIN
04 | 30/09/2022 | C.MEJEAN | Prise en compte des plans | | C.HALTER
05 | 27/01/2023 | C.BARNOTTI | Creation des plans | | C.HALTER
Indé | Date | Étabri par | Cote | Nature des modifications Verifier | Cote | Nombre | Cote
Échelle : 1:2000 Mesure : Grille Système de coordonnées : Lambert 93
EXPLOITATION NON CONTRÔLÉE
COMMUNE DE
MISEREY-SALINES
RESEAU D'EAU POTABLE
PLAN D'ENSEMBLE
GROUPE D'SERVICE
CENTRE DE DEPANNAGE
Temps de travail
Lundi au Vendredi
25870 CHATILLON-LE-DUC

RUE DE LA GARE
RUE DE LA GARE
RUE DE LA GARE